

Chargé de production de projets artistiques / culturels

RNCP24863 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	323p
Code(s) ROME	L1302
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	03/12/2020

Certificateur(s)

INSTITUT INTERNATIONAL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT · SIRET : 31814740200099

ASS INSTIT SUP COM PRESSE AUDIOVISUEL · SIRET : 45367815300017

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Chargé de production de projets artistiques / culturels collabore à la création d'un projet artistique ou culturel, il gère toute la chaîne de fabrication, la mise en production, la postproduction

Les activités du Chargé de production de projets artistiques / culturels sont :

la gestion administrative

L'élaboration du budget

La gestion et l'organisation du projet artistique/culturel

Le management des équipes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de:

- utiliser les réseaux, outils techniques, sociaux, juridiques, comptables
- initier un projet, l'écrire ou le ré-écrire
- négocier avec des ayants-droits de la propriété intellectuelle d'une œuvre préexistante
- rédiger ou faire rédiger des contrats de co-production, et autres accords financiers
- assurer les publics internes, externes dans toutes les démarches et sur tous les lieux
- négocier des autorisations et des droits en sauvegardant les intérêts de l'œuvre, du producteur et partenaires financiers
- construire un synopsis, un conducteur et établir un devis réel
- construire un budget et évaluer les risques financiers, obtenir la validation du budget
- suivre et contrôler la réalisation du budget, analyser les écarts, mettre en place des actions correctives, exercer un contrôle sur les factures, règlements, échéances, honoraires et caisses de régie
- établir les dossiers spécifiques aux systèmes d'aide
- établir ou contrôler plans de travail, conducteurs ou retro-plannings
- s'assurer du respect des obligations légales, juridiques, et réglementaires liées à l'activité
- recruter puis encadrer les artistes, les collaborateurs technico-artistiques, les techniciens et ouvriers
- détailler les postes par type de recrutement, matériels, documentations nécessaires à la création de l'œuvre
- organiser ou mettre en œuvre les travaux de pré-production, fabrication et post-production
- gérer le stock des programmes de secours
- rendre des comptes à la production

coordonner la mise en place des outils de communication nécessaires au lancement de l'oeuvre

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Emplois dans les univers de l'industrie artistique/culturelle :

- au sein de chaînes de télévision (diffuseurs) ou de leurs sociétés filiales de production
 - pour des sociétés de production ou de distribution de films ou des organisateurs de festivals de cinéma
 - pour des majors musicales, des distributeurs de produits musicaux et des sociétés de production spécialisées en musique, des festivals, des salles de concerts, en radio
 - au sein d'entreprises spécialisées en multimédia (éditeurs)
- pour des organisateurs de spectacles vivants, de théâtres
- ou dans des sociétés travaillant sur le web/transmedia pour les secteurs de l'audiovisuel ou d'oeuvres artistiques/culturelles

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- chargé de production
- chargé de production audiovisuelle
- chargé de production culturelle
- Chargé de programmation
- Chargé d'acquisition
- Chargé de production de spectacles

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très faible (1/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 500 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS, Deug ou équivalent) en communication et information (16 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	28 833
Jugés difficiles à recruter	10 %
Emplois saisonniers	31 %
Familles professionnelles (FAP)	U1X80 — Professionnels des spectacles

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

43% représentant l'établissement,

57% représentant les professionnels (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

34% représentant l'établissement,

66% représentant les professionnels (dont 50% employeurs et 50% salariés) et dans le respect de la parité hommes/femmes

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 03/12/2020

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP16219

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP35536

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

ISCPA PARIS

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24863/>